

De l'autosubsistance à l'économie d'échanges en agriculture. Un long itinéraire. Le cas du Burundi

J. Degand*

Keywords : autosubsistence, ecosystem, regional specialization, comparative advantages, Burundi.

Résumé

Suite à l'augmentation de la pression de la population sur les terres agricoles, l'équilibre entre les ressources et les besoins essentiels devient précaire dans les systèmes de production axés sur l'autosubsistance.

L'équilibre des systèmes ne peut se maintenir qu'aux dépens d'une dégradation progressive de l'environnement qui se traduit par une diminution souvent irréversible de la fertilité des sols.

Un moyen de neutraliser cet effet pervers est de promouvoir les échanges entre régions qui, en développant des productions agricoles plus en harmonie avec les écosystèmes pourraient devenir complémentaires.

Summary

By the increasing of population pressure on agricultural lands, equilibrium between resources and basic needs is getting impaired especially in production systems based on autosubsistence.

Such an equilibrium keeps on being but at the expense of a progressive deterioration of the physical environment; it means an unescapable decreasing of the soil fertility.

This bad effect can be reduced by promoting exchanges among regions where crops patterns can be better in agreement with ecosystems.

1. Introduction

De tout temps, à leur origine, les communautés humaines ont tenté de subvenir à leurs besoins essentiels en s'installant dans l'autosuffisance au niveau du groupe plutôt qu'au niveau de l'individu.

L'organisation devait être telle que l'ensemble de la communauté puisse survivre. Ceci impliquait la reproduction de tout un système qui comportait aussi bien un mode de production qu'une structure sociale souvent complexe et très hiérarchisée.

Au travers d'une évolution lente, les hommes ont appris à maîtriser les conditions liées à leur milieu de vie. Le but premier était de trouver l'équilibre entre plusieurs objectifs qui pouvaient à la limite être contradictoires.

Rechercher dans un climat difficile des conditions de vie acceptables tout en s'assurant les moyens de produire des vivres en suffisance n'était pas et n'est toujours pas une sinécure. Comment trouver dans un territoire les endroits qui procurent le plus de bien-être malgré les multiples risques que fait courir un environnement inconnu et souvent hostile ?

Armé d'une technique rudimentaire, l'homme s'efforce de trouver un compromis entre la nécessité de disposer d'un sol cultivable qui lui procure en toutes

circonstances le minimum requis pour subsister et l'impérieux besoin de pouvoir résister aux dangers multiples qui menacent son existence : maladies, catastrophes naturelles, envahisseurs de toute espèce...

Répétant sans cesse le geste de leurs ancêtres, la plupart des tribus primitives ont pu se perpétuer grâce à la solidarité viagère. Craignant toute innovation qui la mettrait à mal, le paysan continue à respecter les modes traditionnels de production qui ont fait leur preuve. L'équilibre entre besoins et ressources se situe sans doute à un niveau souvent médiocre, mais suffisamment élevé pour garantir la pérennité du groupe plus ou moins élargi, suivant les lieux et les époques.

Le défi à relever lorsque l'on parle de développement, est de hausser le niveau auquel s'établit cet équilibre tout en lui gardant sa stabilité; est de vouloir répondre à de nouveaux besoins en mobilisant des ressources nouvelles sans augmenter pour autant les risques de marginalisation pour les moins favorisés.

Pour atteindre cet objectif, le passage d'une solidarité viagère stricte à une solidarité basée sur l'échange est nécessaire. Un système où chacun a le droit à la subsistance parce qu'il appartient à un

* Université Catholique de Louvain, Faculté des Sciences Agronomiques, Unité d'Economie Rurale, 2 place de la Croix du Sud, 1348 Louvain-la-Neuve

Reçu le 24.10.88. Accepté pour publication le 21/12/1988

groupe organisé doit céder la place à un système où la solidarité devient économique, où le droit à la subsistance s'obtient grâce à la capacité d'offrir quelque chose en échange.

Une telle opération devient périlleuse quand la concurrence isole les producteurs, quand la recherche du profit individuel l'emporte sur le désir d'assurer la sécurité pour l'ensemble de la collectivité.

Les échanges sous forme d'un troc même évolués ont souvent marqués les relations entre communautés géographiquement proches. Cependant, ils ne mettaient pas en danger l'autonomie de chacune de ces communautés vis-à-vis de ses moyens de subsistance. Par contre au moment où une population perd cette autonomie, elle devient vulnérable. On comprend dès lors la résistance que les paysans opposent à toute tentative d'intégrer leurs productions vivrières dans le jeu des échanges. Pourtant, dans les pays industrialisés, c'est à cette extrémité que les progrès technique et économique tendent à pousser les communautés paysannes.

2. La spécialisation, condition nécessaire à l'échange

L'échange entre producteurs de biens et services n'est envisageable que si ces producteurs sont décidés à se spécialiser dans des tâches complémentaires.

A l'intérieur d'une communauté paysanne, les relations sociales entre chaque famille permettent à la spécialisation des fonctions de se développer sans briser la solidarité nécessaire au maintien d'une croissance équilibrée de l'ensemble. Les échanges se font sur les marchés traditionnels et restent soumis à ce que les sociologues appellent le contrôle écologique. Dans une telle situation, une concurrence entre les acteurs prévient toute distorsion importante dans le système de production et d'échanges.

Il n'en est plus de même lorsque les échanges se développent sur des marchés éloignés les uns des autres. Les liens sociaux se distendent et sont remplacés par des liens institutionnels. Ceux-ci effacent le caractère personnel des transactions entre les producteurs devenus de plus en plus spécialisés.

Les intermédiaires deviennent nécessaires pour maintenir le contact entre les différentes unités de production et les unités de consommation. Un commerce entre villes et campagnes prend alors de l'extension, suite au développement des cultures de rente destinées à la transformation ou à l'exportation. Ce commerce entraîne une circulation monétaire accrue dans la mesure où les partenaires ne peuvent plus se contenter du troc pour régler leurs échanges. Cette complémentarité peut exister au

sein d'une même famille, d'une même exploitation ou au sein d'un village, d'une région, d'un pays tout entier.

La différence se marque essentiellement dans les conditions qui sont à la base de ces échanges. Alors qu'au niveau de la famille la spécialisation a normalement pour objectif l'amélioration du bien-être de tous en maintenant pour chacun un égal accès aux produits, elle risque, à un niveau plus élargi, de créer un déséquilibre dans la distribution des avantages générés par cette même spécialisation.

Certains pourront mieux que d'autres valoriser sur les marchés leur production de biens et services. La valeur marchande des biens l'emporte petit à petit sur la valeur d'usage. Un rapport de force va s'installer entre producteurs et consommateurs dans la mesure où seules les forces de marché régularisent les échanges.

D'une situation où chaque famille paysanne assure, par la diversification de ses activités, la couverture de tous ses besoins, on passe à une situation où la spécialisation entraîne une interdépendance entre les exploitations agricoles. Celles-ci vont exploiter leurs avantages comparatifs et diminuer par le fait même l'éventail de leurs activités. La monnaie qui facilitait les opérations d'échange devient à son tour un objet de spéculation dans la mesure où elle peut accomplir des fonctions d'épargne et de crédit, fonctions le plus souvent assurées par des intermédiaires marchands.

Le commerce prend une dimension nouvelle: de bilatérales, les relations deviennent multilatérales. Les consommateurs vont pouvoir grâce à leur pouvoir d'achat exprimé en monnaie contribuer à activer la circulation de marchandises.

Si son but premier est d'assurer la subsistance des agriculteurs eux-mêmes, l'agriculture traditionnelle n'entre pas complètement dans le jeu des échanges. La spécialisation ne peut porter que sur les produits non vivriers, qui ne représentent dans certains cas qu'une partie infime de la production. On risque alors d'assister à un déséquilibre dans les échanges: d'un côté une production agricole dispersée faite par un grand nombre de paysans, de l'autre, une production non agricole concentrée dans les mains de quelques producteurs capables de défendre plus facilement leurs intérêts.

3. La spécialisation s'appuie sur l'exploitation des avantages comparatifs et la mobilité des ressources et des produits

Une région possède des avantages comparatifs lorsqu'elle est capable de produire dans de meilleures conditions que partout ailleurs un bien donné par rapport à un autre.

Les rapports entre les coûts de productions doivent être comparés et non les coûts en valeur absolue.

Mais encore faut-il que le coût de transport des marchandises qui seront échangées entre deux régions n'annule pas les bénéfices tirés de l'exploitation de leurs avantages comparatifs.

Ainsi, lorsque les conditions de transport s'améliorent, des échanges vont se développer entre des régions qui se spécialisent dans le produit pour lequel elles ont un avantage comparatif.

Les deux éléments qui peuvent modifier les avantages comparatifs d'une région par rapport à une autre sont d'une part la productivité des facteurs de production et d'autre part leur coût. Ces deux éléments varient dans la mesure où certains facteurs de production, peuvent migrer d'une région à une autre et entraîner une modification dans leur rareté donc dans leur coût.

Si l'avantage comparatif est lié à la possession d'un facteur difficilement transférable (climat, localisation géographique, niveau de formation), il devient stable ou ne se modifie que lentement dans le temps.

4. Freins à l'exploitation des avantages comparatifs

Théoriquement les avantages comparatifs pourraient se développer à tous les niveaux, que ce soit à l'échelon international, national ou régional. Seuls les coûts de transfert qui, à la limite peuvent annuler, comme on l'a montré au paragraphe précédent, les effets d'une stratégie basée sur la complémentarité entre régions peuvent représenter une contrainte.

Pratiquement, il existe bien d'autres obstacles qui rendent souvent, inapplicable la théorie des avantages comparatifs. Ces obstacles sont de différentes natures. Ils sont artificiels lorsqu'ils proviennent de mesures prises par les autorités politiques pour ralentir la circulation des produits et des facteurs de production à l'entrée ou à la sortie de leur pays. Il s'agit généralement de mesures protectionnistes qui tentent de défendre les intérêts de certains producteurs contre la concurrence qu'ils subiraient s'il y avait libre entrée de produits étrangers. Ce protectionnisme prend toutes les formes; certaines sont purement administratives et se traduisent par des tracasseries, portant sur les documents à remplir, les contrôles sur la qualité, l'hygiène, d'autres sont financières et se manifestent sous forme d'une réglementation sévère en matière de droits de douane ou de subsides qui avantagent la production locale vis à vis de la production importée ou encore au travers d'une fixation arbitraire du taux de change qui fausse le jeu normal de la concurrence.

D'autres obstacles, plus réels ceux-là, proviennent de variations imprévisibles dans les quantités produites. Elles trouvent leur origine aussi bien dans les aléas climatiques que dans les événements incon-

trôlables tels que conflits politiques, grèves, accidents techniques, faiblesses chroniques du système monétaire international. Ce dernier est particulièrement important parce qu'il oblige bien des pays à privilégier des relations commerciales avec des partenaires qui disposent de monnaies fortes, acceptées internationalement, donnant accès à tous les marchés au lieu de développer des échanges avec les pays qui offrent le plus d'avantages au niveau économique (1).

On ne peut ignorer que les mesures protectionnistes prises consciemment par les gouvernements sont souvent le résultat d'une politique de défense contre les méthodes commerciales agressives adoptées par certains pays pour s'accaparer une partie plus importante du marché international. C'est alors, malgré les efforts faits au sein d'organismes internationaux (comme le GATT et la CNUCED), de représailles en représailles que les pays tentent de s'isoler de certains marchés avec des conséquences beaucoup plus dommageables pour ceux qui moins développés ne peuvent jouir d'un pouvoir de négociation suffisant.

Il est donc raisonnable pour ces pays de limiter dans la mesure de leurs moyens leur dépendance vis-à-vis de groupes de pays trop puissants politiquement et économiquement. C'est le passage de l'indépendance à l'interdépendance qu'il s'agit de négocier au mieux des intérêts de chaque partenaire.

Les conséquences d'une spécialisation poussée même au niveau des régions d'étendue moyenne ou même de sous-régions sont à examiner avec soin. En premier lieu, il importe d'éclaircir la notion elle-même. Depuis que l'espace est entré comme élément neuf dans la théorie économique, la région se définit en fonction des objectifs poursuivis.

Une politique des transports ne s'envisage pas à la même échelle géographique qu'une politique agro-industrielle concernant le secteur animal (lait, viande). Les régions naturelles sont généralement choisies comme référence lorsque les pays se trouvent au premier stade de développement, lorsque les interrelations spatiales sont limitées. Au fur et à mesure que les infrastructures se mettent en place, que le réseau de communication s'installe, les limites des régions se modifient; on parlera davantage de régions administratives ou de régions économiques. La question se pose alors de savoir à quelle définition de la région le planificateur ou l'économiste va s'arrêter pour proposer une politique qui mette en évidence les avantages comparatifs régionaux.

Une politique trop timide à cet égard peut aboutir à spécialiser des terroirs dans des productions agricoles sans avenir au niveau d'un espace élargi.

(1) C'est en raison de cette situation que l'échange basé sur le troc connaît un succès certain au niveau international

Les volumes de production sont trop réduits pour justifier la création d'un commerce spécialisé ou d'unités de stockage et de transformations rentables.

Par contre, une politique trop audacieuse peut se révéler inadéquate parce que mal adaptée aux possibilités de transfert. La spécialisation conçue au niveau d'un grand territoire ne génèrera aucun échange si le réseau de transport n'est pas suffisamment développé.

C'est le juste compromis qu'il faut chercher. Celui qui n'épuise pas les efforts de productivité réalisés par les paysans en un nombre excessif d'opérations techniques et commerciales entre la production et la consommation. Plus le coût des transferts est élevé, plus les avantages comparatifs dégagés doivent être décisifs, pour qu'une spécialisation régionale puisse se développer.

D'autres conséquences doivent être prises en considération, elles touchent particulièrement l'usage qu'il sera fait des profits réalisés grâce à une spécialisation plus poussée.

Outre le fait que cette spécialisation introduit des distorsions dans la distribution du bien-être, elle peut entraîner un désordre plus grave dans l'allocation des ressources surtout si celle-ci se fait sous forme de gros investissements indivisibles qui à leur tour risquent d'avantager une région par rapport à une autre.

Ces déséquilibres inévitables sur le plan économique peuvent être en partie compensés par des mesures qui facilitent les transmigrations des populations des régions défavorisées vers des régions plus prospères. Encore faut-il que les conditions de vie nouvelles offertes aux migrants soient socialement et culturellement acceptables.

Le bien-être n'est pas le fruit exclusif d'une réussite dans le domaine financier. L'accès aux biens et aux

services collectifs est parfois plus déterminant qu'une augmentation des rémunérations qu'elles soient en nature ou en espèces.

4. Conclusions

Promouvoir la spécialisation régionale présente une autre image que celle du chacun pour soi dans une solidarité viagère étroite. Elle est au contraire une ouverture vers l'extérieur pour susciter une croissance nouvelle. Elle est également un nouveau défi à relever avec l'aide de l'Etat. C'est en effet à lui, au travers des administrations régionales, à garantir à ceux qui se prêtent au jeu de l'échange à ne pas en devenir les victimes. Il faut que l'opération soit progressive et qu'elle s'accompagne de mesures conservatoires comme la constitution de stocks de vivres dans les campagnes gérés par les autorités communales ou par les groupes associatifs de producteurs. Ainsi, on préviendra toute rupture dans la circulation des vivres et toute spéculation de la part de marchands mal intentionnés.

L'autosuffisance à tout prix n'est pas une solution acceptable à long terme quand elle se vit au niveau des paysans. Elle doit progressivement laisser la place à l'échange, même s'il altère ce qui fait l'essentiel de la subsistance.

C'est une exploitation attentive des avantages comparatifs des régions qui doit se mettre en place. Les intérêts des paysans seront garantis si les transferts des marchandises se font, dans un premier temps, à l'intérieur d'espaces géographiques limités, principalement là où la circulation des produits agricoles se fait déjà spontanément. D'étape en étape le réseau d'échanges peut s'étendre, couvrir tout le territoire national et prendre en charge, progressivement l'approvisionnement des villes. C'est alors une nouvelle politique agricole qui s'installe, délicate sans doute mais porteuse d'espoir pour toute la paysannerie.

Références bibliographiques

Bergen D., 1984-85. Contribution à la connaissance des régions naturelles du Burundi. Département de Socio- Economie Rurale, ISABU, Bujumbura. Publications n° 46, 55, 56, 64, 75, 84.

Degand J., 1983. Quelle planification pour quel développement de l'agriculture. Le cas du Burundi. Séminaire de perfectionnement les Problèmes actuels d'Economie Rurale. Faculté des Sciences Agronomiques, Louvain-la-Neuve (Belgique). 49 p.

Degand J., 1987 L'autosuffisance oui, mais jusqu'à quel point. Mimeo, Louvain-la-Neuve (Belgique), 3 p.

Lipton M., 1985. The Fear of Trade. Equity Considerations in the Analysis of Marketing in Agricultural Markets in the Semi-Arid Tropics. ICRIAT, pp. 205-220.